

Faire preuve d'autonomie



Certification décernée à

fabrice.amegadjen@gmail.com

Cette certification numérique est délivrée dans le cadre d'un parcours personnalisé d'accompagnement avec la validation d'un professionnel du métier. Elle atteste que le bénéficiaire détient les compétences requises pour être reconnu comme faisant preuve d'autonomie en situation professionnelle, conformément aux critères définis dans le référentiel des savoir-être professionnels de France Travail.

Publié le: 2025-06-19

Expire: -

Organisme



ManpowerGroup Talent Solutions France open-badges@manpowergroup.fr https://talentsolutions.manpowergroup.fr/

Critère(s)

Faire preuve d'autonomie correspond à la capacité à prendre en charge son activité sans devoir être encadré de façon continue (le cas échéant, à solliciter les autres acteurs de l'entreprise). Il s'agit de penser, adopter un point de vue et agir de manière autonome dans un domaine de compétences et/ou dans de nouvelles situations. Autrement dit, c'est la capacité à travailler sans surveillance, par soi-même, sans dépendre d'autrui ni de directives pour exécuter un projet ou une tâche. "Faire preuve d'autonomie" est l'un des 16 savoir-être professionnels référencés par France Travail.

Les savoir-être professionnels sont l'ensemble des manières d'agir et d'interagir dans un contexte professionnel. Ils ne sont pas subjectifs et ils peuvent être illustrés ou démontrés par un exemple concret de situation professionnelle.

Dans le cadre de son accompagnement, le bénéficiaire a réalisé des projets et activités impliquant la démonstration de ces savoir-être. Cette expérience lui a permis d'acquérir et de faire la preuve d'attitudes ou de comportements décrits ci-dessous :

- Le bénéficiaire sait identifier, évaluer et formaliser son objectif, ses ressources, ses limites et ses besoins. Il est en capacité d'analyser la situation et son environnement afin d'évaluer l'atteinte de ses tâches ou les éventuelles difficultés.
- Le bénéficiaire est en capacité d'établir et de mener lui-même une suite de tâches à réaliser afin d'atteindre son objectif.
- Le bénéficiaire coopère, agit en synergie, participe à un collectif et peut partager un leadership afin d'atteindre son objectif. Il sait gérer et dépasser les conflits.

Le participant se voit décerner cette certification lorsqu'il démontre les comportements et attitudes cités ci-dessus et observés par le professionnel du métier qui l'accompagne.

Validation

Ce fichier PDF est un Open Badge. La validité de cette certification peut être vérifiée auprès d'un service de validation :

https://openbadgefactory.com/validator



Show online

